

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014 PROCES VERBAL

Les membres du conseil municipal sont convoqués en séance ordinaire le **Vendredi 20 juin 2014 à 18 H 30**, salle de la mairie selon l'ordre du jour suivant :

- Désignation des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs
- Adoption du rapport de la commission locale d'évaluation des transferts de charges

**Le Maire,
Jean-François FREROT**

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, salle de la mairie le **vendredi 20 juin 2014 à 18 H 30** sous la présidence de Monsieur Jean-François FREROT, Maire.

Sont présents : Messieurs Jean-François FREROT - Jean-Louis CITERNE - Olivier PETITFRERE - Nicolas AUDAS - JACQUES Michaël
Mesdames Annick THELIER - Patricia D'INNOCENTE - Peggy GUILLON - Françoise DUBOIS - Nadia BOROWY - Murielle AMBERT

Absents excusés : Monsieur Eric DEREGARD qui donne pouvoir à Monsieur Olivier PETITFRERE
Monsieur Stéphane CHEZE qui donne pouvoir à Madame Annick THELIER
Monsieur Francis DAUCHY qui donne pouvoir à Monsieur Jean-François FREROT
Madame Fabienne ZAMMIT qui donne pouvoir à Madame Patricia D'INNOCENTE

Absent : néant

Monsieur le Maire désigne Madame Murielle AMBERT en tant que secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'ajout de la délibération suivante à l'ordre du jour :

- Désignation délégué suppléant à la CLECT

Les membres du conseil municipal acceptent l'ajout de cette délibération à l'unanimité.

DELIBERATION : ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES

Suite aux informations transmises auparavant aux membres du conseil municipal pour en prendre connaissance avant la séance de conseil, Monsieur le Maire en demande les éventuelles observations.

Aucune remarque n'étant relevé, les membres présents acceptent à l'unanimité la délibération suivante :

- Vu l'article L 5211-5 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° 2013/207 du 23 avril 2013 portant création de la Communauté d'Agglomération ;
- Vu le rapport de la C.L.E.C.T. en date du 11 juin 2014 ;
- Considérant que les montants des évaluations visées dans le rapport de la CLECT sont conformes aux données dont dispose la commune ;

- Considération qu'en application des dispositions du IV de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, l'évaluation des charges transférées est établie par délibération concordante des conseils municipaux des communes membres à la majorité qualifiée prévue par l'alinéa 1 du II de l'article L 5211-5 du CGCT ;

sur 15 membres présents au moment du vote, par 15 voix pour :

- I- APPROUVE les évaluations du rapport de la CLECT concernant la commune
- II- PREND ACTE du rapport de la CLECT ci-annexé
- III- AUTORISE le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération

DELIBERATION DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT A LA CLECT :

Monsieur le Maire demande aux membres présents de désigner un membre suppléant la CLECT afin de le remplacer en cas d'absence.

Il propose aux élus que Monsieur Olivier PETITFRERE, adjoint aux finances, soit candidat du fait que les sujets abordés lors des réunions de la CLECT sont souvent du ressort des finances.

Les membres présents acceptent à l'unanimité la candidature de Monsieur Olivier PETITFRERE.

DELIBERATION DESIGNATION DES DELEGUES ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS :

Monsieur le Maire procède, parmi les membres du conseil municipal, à l'élection des délégués titulaires et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Les opérations de vote ont ainsi désignés à l'unanimité :

Délégués titulaires : Jean-François FREROT
Annick THELIER
Jean-Louis CITERNE

Délégués suppléants : Nicolas AUDAS
Nadia BOROWY
Michaël JACQUES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h55.

La date du prochain conseil est fixée au 09/07/2014.

La Secrétaire de séance

Murielle AMBERT

Le Maire,

Jean-François FREROT